



Mairie de Coux

Espace des Grads - 07000 Coux

Téléphone 04.75.64.22.04

E-Mail : mairie@coux-ardeche.fr

www.coux.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la commune de COUX se réunira :

En raison de la crise sanitaire et du confinement à partir de 18 heures et comme précisé lors de la commission générale, afin de rendre le débat public, 6 personnes pourront assister au conseil municipal. Une dérogation pour participation à ce conseil municipal sera donnée à chaque participant non élu.

en mairie de COUX le lundi 15 mars 2021 à 19 h30

Ordre du jour :

1. N°01 - Désignation du secrétaire de séance,
2. N°02 - Approbation compte rendu du 14 décembre 2020,
3. N°03 - Approbation Compte de gestion 2020,
4. N°04 - Vote du Compte Administratif 2020,
5. N°05 - Affectation des résultats,
6. N°06 - Convention participation frais scolarité – Privas - Régularisation,
7. N°07 - Durée Amortissement construction nouveau centre de secours du SDIS,
8. N°08 - Création de deux emplois d'Adjoints Administratifs,
9. N°09 - Attribution du marché de voirie,
10. N°10 - Demande de subvention Association de pêche « La Loche »,
11. N°11 - Nomination correspondant défense et sécurité.

Questions diverses.

COUX le 9 mars 2021

Le Maire,

Jean-Pierre JEANNE.

Commune du

